

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange
 Nom du produit : MAESTRO® 80DF
 Autres moyens d'identification : FONGICIDE : PMRA Reg. No. 26463

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/mélange : Fongicide

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Arysta LifeScience North America LLC
 15401 Weston Parkway, Suite 150
 Cary, NC 27513 – USA

Arysta LifeScience
 400 Michener Road, Unit 2
 Guelph, Ontario
 N1K 1E4

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : Exposure Calls (PROSAR): +1-866-303-6952 or +1-651-603-3432 (international)
 Spill Calls (CHEMTREC) (Contract # CCN1779): +1-800-424-9300 or +1-703-527-3887 (international)

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (GHS)

Acute Tox. 4 (Inhalation:dust,mist) H332
 Eye Dam. 1 H318
 Skin Sens. 1 H317
 Carc. 2 H351
 STOT RE 2 H373

Texte complet des phrases H: voir section 16

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage GHS

Pictogrammes de danger (GHS) :



Mention d'avertissement (GHS) :

Danger

Mentions de danger (GHS) :

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée
 H318 - Provoque des lésions oculaires graves
 H332 - Nocif par inhalation
 H351 - Susceptible de provoquer le cancer
 H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

Conseils de prudence (GHS) :

P201 - Se procurer les instructions avant utilisation
 P202 - Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité
 P260 - Ne pas respirer les poussières, fumées
 P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé
 P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail
 P280 - Porter un équipement de protection des yeux, des vêtements de protection, des gants de protection
 P302+P352 - Si sur la peau: laver abondamment à l'eau de l'eau
 P304+P340 - En cas d'inhalation: Transporter la personne à l'air frais et garder confortablement respirer
 P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
 P308+P313 - EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin
 P310 - Appeler immédiatement un médecin
 P314 - Consulter un médecin en cas de malaise

MAESTRO® 80DF FUNGICIDE

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

Selon le Canada Règlement sur les produits dangereux (HPR)

P321 - Traitement spécifique (voir Premiers secours sur cette étiquette)
P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin
P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser
P405 - Garder sous clef
P501 - Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale et nationale une installation de collecte des déchets autorisée

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.4. Toxicité aiguë inconnue (GHS)

8.04 pourcent du mélange se compose d'un ou de plusieurs éléments d'une toxicité sévère inconnue (Oral)

8.4 pourcent du mélange se compose d'un ou de plusieurs éléments d'une toxicité sévère inconnue (Dermal)

8.4 pourcent du mélange se compose d'un ou de plusieurs éléments d'une toxicité sévère inconnue (Inhalation (Dust/Mist))

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substance

Non applicable

3.2. Mélange

Nom	Identificateur de produit	% (w/w)	Classification (GHS)
Captan: N-[(trichlorométhyl)thio]-4-cyclohexène-1, 2-dicarboximide	(n° CAS) 133-06-2	80	Acute Tox. 3 (Inhalation:dust,mist), H331 Eye Dam. 1, H318 Skin Sens. 1, H317 Carc. 2, H351 Aquatic Acute 1, H400
sodium methylnaphthalenesulphonate	(n° CAS) 26264-58-4	7.04 - 8	Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2A, H319
Lignosulfonic acid, sodium salt	(n° CAS) 8061-51-6	2	STOT RE 2, H373
Docusate sodium USP	(n° CAS) 577-11-7	1.6 - 1.8	Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2A, H319
folpet (ISO) N-(trichlorométhylthio)phthalimide	(n° CAS) 133-07-3	0.1059	Acute Tox. 4 (Inhalation:dust,mist), H332 Eye Irrit. 2A, H319 Skin Sens. 1, H317 Carc. 2, H351 Aquatic Acute 1, H400

Texte complet des phrases H: voir section 16

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

- Premiers soins général : Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
- Premiers soins après inhalation : Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
- Premiers soins après contact avec la peau : Laver abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
- Premiers soins après contact oculaire : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
- Premiers soins après ingestion : NE PAS faire vomir. Faire boire beaucoup d'eau. Consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes/lésions : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Susceptible de provoquer le cancer.
- Symptômes/lésions après inhalation : Risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation. Nocif par inhalation.
- Symptômes/lésions après contact avec la peau : Peut provoquer une allergie cutanée.
- Symptômes/lésions après contact oculaire : Provoque des lésions oculaires graves.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter de façon symptomatique.

MAESTRO® 80DF FUNGICIDE

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

Selon le Canada Règlement sur les produits dangereux (HPR)

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Dioxyde de carbone. Mousse. Halons. Poudre sèche. Brouillard d'eau.
Agents d'extinction non appropriés : Aucun connu.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie : La combustion produit des fumées irritantes, toxiques et nocives.
Réactivité : Aucune réaction dangereuse connue.

5.3. Conseils aux pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie : Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau. Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.
Protection en cas d'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire. Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter des vêtements résistant au feu/aux flammes/ignifuges.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Empêcher ou limiter la formation et la dispersion de poussières. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

6.1.1. Pour les non-secouristes

Équipement de protection : Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité. Gants imperméables aux poussières. Ne pas respirer les poussières.
Procédures d'urgence : Eloigner le personnel superflu. Stopper la fuite, si possible sans prendre de risque.

6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection : Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité. Gants imperméables aux poussières. Éviter de respirer les la poussière.
Procédures d'urgence : Aérer la zone. Obtenir la fuite si cela peut se faire sans danger.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter à l'égout ou dans l'environnement. Empêcher toute dispersion. Avertir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention : Éviter de générer de la poussière. Arrêter le débit de matière, si cela peut se faire sans risque.
Procédés de nettoyage : Balayer et récupérer la substance répandue dans des récipients.

6.4. Référence à d'autres sections

Section 13: informations sur l'élimination. Section 7: la manipulation. Section 8: équipement de protection individuelle.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Éviter de respirer les poussières, fumées. Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
Mesures d'hygiène : Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Se laver les mains immédiatement après chaque manipulation du produit, et systématiquement avant de quitter l'atelier.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Ne pas stocker à proximité d'aliments, de denrées alimentaires, de médicaments ou de réserves d'eau potable. Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation.
Produits incompatibles : Alcalis et produits caustiques.
Interdictions de stockage en commun : Matières incompatibles.
Lieu de stockage : Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Fongicide.

MAESTRO® 80DF FUNGICIDE

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

Selon le Canada Règlement sur les produits dangereux (HPR)

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

MAESTRO® 80DF FUNGICIDE		
ACGIH	Non applicable	
OSHA	Non applicable	
Captan: N-[(trichloromethyl)thio]-4-cyclohexene-1, 2-dicarboximide (133-06-2)		
ACGIH	ACGIH TWA (mg/m³)	5 mg/m³
ACGIH	Remarque (ACGIH)	Skin irr; DSEN; A3
OSHA	Non applicable	
folpet (ISO)N-(trichloromethylthio)phthalimide (133-07-3)		
ACGIH	Non applicable	
OSHA	Non applicable	
Docusate sodium USP (577-11-7)		
ACGIH	Non applicable	
OSHA	Non applicable	
Lignosulfonic acid, sodium salt (8061-51-6)		
ACGIH	ACGIH TWA (mg/m³)	10 mg/m³ (Inhalable particulates not otherwise specified); 3 mg/m3 (Respirable particulates not otherwise specified)
OSHA	Non applicable	
sodium methylnaphthalenesulphonate (26264-58-4)		
ACGIH	Non applicable	
OSHA	Non applicable	

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés	: Évitez la dispersion des poussières dans l'air (c'est à dire, la compensation des surfaces de la poussière avec de l'air comprimé). Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
Équipement de protection individuelle	: Éviter toute exposition inutile.
Protection des mains	: Porter des gants imperméables aux poussières.
Protection oculaire	: Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité. Dégagement de poussières: lunettes bien ajustables.
Protection de la peau et du corps	: vêtements de protection à manches longues.
Protection des voies respiratoires	: Si le mode d'utilisation du produit entraîne un risque d'exposition par inhalation, porter un équipement de protection respiratoire. Porter un masque adéquat.
Contrôle de l'exposition du consommateur	: Tenir hors de portée des enfants.
Autres informations	: Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Solide
Apparence	: Granules
Couleur	: Blanc cassé
Odeur	: Aucune donnée disponible
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: 7.5 - 9.5
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: Aucune donnée disponible

MAESTRO® 80DF FUNGICIDE

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

Selon le Canada Règlement sur les produits dangereux (HPR)

Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée disponible
Limites explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Solubilité	: Dispersable.
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Log Kow	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Viscosité	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune réaction dangereuse connue.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter

Températures extrêmement élevées ou extrêmement basses.

10.5. Matières incompatibles

Produits caustiques.

10.6. Produits de décomposition dangereux

La décomposition thermique génère : chlorure d'hydrogène. Carbonyl sulfide. Disulfure de carbone. Thiophosgene.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Voies d'exposition probables : Inhalation; Contact avec la peau et les yeux.

Toxicité aiguë : Inhalation:poussière,brouillard: Nocif par inhalation.

MAESTRO® 80DF FUNGICIDE	
DL50 orale rat	> 5000 mg/kg
DI 50 cutanée rat	> 2000 mg/kg
CL50 inhalation rat (mg/l)	> 2.23 mg/l/4h
ATE US (poussières, brouillard)	1.500 mg/l/4h
Captan: N-[(trichlorométhyl)thio]-4-cyclohexène-1, 2-dicarboximide (133-06-2)	
DL50 orale rat	> 5000 mg/kg
DI 50 cutanée rat	> 2000 mg/kg
CL50 inhalation rat (mg/l)	0.27 - 0.67 mg/l/4h
ATE US (vapeurs)	0.270 mg/l/4h
ATE US (poussières, brouillard)	0.270 mg/l/4h
folpet (ISO)N-(trichlorométhylthio)phthalimide (133-07-3)	
ATE US (poussières, brouillard)	1.500 mg/l/4h

MAESTRO® 80DF FUNGICIDE

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

Selon le Canada Règlement sur les produits dangereux (HPR)

Lignosulfonic acid, sodium salt (8061-51-6)	
DL50 orale rat	> 12000 mg/kg
Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé (Légèrement irritant pour la peau)
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Provoque des lésions oculaires graves.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Peut provoquer une allergie cutanée. (Positif)
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé Captan a été examiné dans de nombreux systèmes <i>in vivo</i> et la conclusion globale est l'absence d'activité génotoxique significative. Une génotoxicité a été principalement mise en évidence <i>in vitro</i> sur des cellules procaryotes et eucaryotes non mammifères en cas d'absence des mécanismes de protection cellulaire (GSH, etc.).
Cancérogénicité	: Susceptible de provoquer le cancer. Cancérogène probable pour l'humain après exposition prolongée de niveau élevé entraînant cytotoxicité et hyperplasie des cellules régénératives dans la région proximale de l'intestin grêle (exposition orale) ou les voies respiratoires (exposition par inhalation), mais n'est pas un cancérogène probable pour l'humain à des doses n'entraînant pas de cytotoxicité ni d'hyperplasie des cellules régénératives.

Captan: N-[(trichlorométhyl)thio]-4-cyclohexène-1, 2-dicarboximide (133-06-2)	
Groupe IARC	3 - Non classable
Toxicité pour la reproduction	: Non classé Dans une étude sur 3 générations de rats, Captan Technical n'a pas démontré d'effets sur la fertilité, la durée de gestation ou la taille des portées. La survie des petits est réduite à des doses de 250 mg/kg/jour. Une étude sur 1 génération met en évidence une diminution du poids des petits (rats) à 12,5 mg/kg/jour.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Danger par aspiration	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Captan Technical n'est pas cancérogène pour le rat ou le chien suite à exposition chronique dans l'alimentation. Chez la souris, une exposition chronique dans l'alimentation à Captan Technical a entraîné une augmentation de la fréquence des tumeurs de l'intestin grêle, mais uniquement à dose importante. Les tumeurs sont la conséquence d'une irritation chimique de l'intestin après administration répétée de doses élevées, et non un effet mutagène. La NOEL pour la formation de tumeurs est de 400 ppm de Captan Technical dans l'alimentation.
Symptômes/lésions après contact avec la peau	: Peut provoquer une allergie cutanée.
Symptômes/lésions après contact oculaire	: Provoque des lésions oculaires graves.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ecologie - eau : Très toxique pour les organismes aquatiques.

Captan: N-[(trichlorométhyl)thio]-4-cyclohexène-1, 2-dicarboximide (133-06-2)	
CL50 poisson 1	50 µg/l 96 h Rainbow trout
CL50 autres organismes aquatiques 1	1.6 mg/l green algae
CE50 Daphnie 1	4.7 mg/l 48 h
CL50 poissons 2	240 µg/l 96 h Mirror carp
Lignosulfonic acid, sodium salt (8061-51-6)	
CL50 poisson 1	361 ppm 96h Pimephales promelas

12.2. Persistance et dégradabilité

Captan: N-[(trichlorométhyl)thio]-4-cyclohexène-1, 2-dicarboximide (133-06-2)	
Biodégradation	DT50 of < 1 day in aerobic and anaerobic soil
Lignosulfonic acid, sodium salt (8061-51-6)	
Persistance et dégradabilité	il se biodégrade lentement.

MAESTRO® 80DF FUNGICIDE

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

Selon le Canada Règlement sur les produits dangereux (HPR)

Lignosulfonic acid, sodium salt (8061-51-6)

Besoins en oxygène d'origine biochimique (BOB)	0.021 g O ₂ /g substance (5 day/day); 0.043 g O ₂ /g (30 day/days)
--	--

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Captan: N-[(trichloromethyl)thio]-4-cyclohexene-1, 2-dicarboximide (133-06-2)

Potentiel de bioaccumulation	Ne devrait pas y avoir de bioaccumulation.
------------------------------	--

12.4. Mobilité dans le sol

Captan: N-[(trichloromethyl)thio]-4-cyclohexene-1, 2-dicarboximide (133-06-2)

Ecologie - sol	Non mobile.
----------------	-------------

12.5. Autres effets néfastes

Effet sur le réchauffement global : Aucun effet écologique connu causé par ce produit.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets	: Ne pas éliminer avec les ordures ménagères.
Recommandations pour l'élimination des eaux usées	: Ne pas jeter les déchets à l'égout.
Recommandations pour l'élimination des déchets	: Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.
Indications complémentaires	: Recycler le produit ou l'éliminer en sécurité.
Ecologie - déchets	: Éviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Department of Transportation (DOT)

Conformément aux exigences du DOT

RQ = 12.5 lbs.

Description document de transport : RQ UN3077 Environmentally hazardous substances, solid, n.o.s. (captan), 9, III

N° ONU (DOT) : UN3077

Désignation officielle de transport (DOT) : Environmentally hazardous substances, solid, n.o.s. (Captan)

Department of Transportation (DOT) des classes de danger : 9 - Class 9 - Miscellaneous hazardous material 49 CFR 173.140

Étiquettes de danger (DOT) : 9 - Classe 9 (Matières dangereuses diverses)



Groupe d'emballage (DOT) : III - Danger mineur

Indications complémentaires

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

ADR

Description document de transport : UN 3077 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (captan), 9, III, (E)

Groupe d'emballage (ADR) : III

Classe (ADR) : 9 - Matières et objets dangereux divers

Danger n° (code Kemler) : 90

Code de classification (ADR) : M7

Étiquettes de danger (ADR) : 9 - Matières et objets dangereux divers



MAESTRO® 80DF FUNGICIDE

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

Selon le Canada Règlement sur les produits dangereux (HPR)

Panneaux oranges

:



Code de restriction concernant les tunnels (ADR)

: E

Quantités limitées (ADR)

: 5kg

Quantités exceptées (ADR)

: E1

Transport maritime

N° ONU (IMDG)

: 3077

Nom d'expédition (IMDG)

: MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (captan)

Classe (IMDG)

: 9 - Matières et objets dangereux divers

Groupe d'emballage (IMDG)

: III - matières faiblement dangereuses

Polluant marin

: Oui



Transport aérien

N° ONU (IATA)

: 3077

Désignation officielle de transport (IATA)

: Environmentally hazardous substance, solid, n.o.s. (captan)

Classe (IATA)

: 9 - Miscellaneous Dangerous Goods

Groupe d'emballage (IATA)

: III - Danger mineur

Polluant marin

: Oui



SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations États-Unis

Captan: N-[(trichlorométhyl)thio]-4-cyclohexène-1, 2-dicarboximide (133-06-2)

Inscrit sur l'inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act - Loi réglementant les substances toxiques) aux États-Unis
Subject to reporting requirements of United States SARA Section 313

Quantité à déclarer (Section 304 de la liste des listes de l'EPA) :

10 lb

Lignosulfonic acid, sodium salt (8061-51-6)

Inscrit sur l'inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act - Loi réglementant les substances toxiques) aux États-Unis

EPA TSCA Regulatory Flag

XU - XU - indicates a substance exempt from reporting under the Inventory Update Reporting Rule, i.e., Partial Updating of the TSCA Inventory Data Base Production and Site Reports (40 CFR 710(C)).

sodium methylnaphthalenesulphonate (26264-58-4)

Inscrit sur l'inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act - Loi réglementant les substances toxiques) aux États-Unis

15.2. Réglementations internationales

CANADA

Captan: N-[(trichlorométhyl)thio]-4-cyclohexène-1, 2-dicarboximide (133-06-2)

Inscrit sur l'inventaire canadien de la LIS (liste intérieure des substances).

Lignosulfonic acid, sodium salt (8061-51-6)

Inscrit sur l'inventaire canadien de la LIS (liste intérieure des substances).

MAESTRO® 80DF FUNGICIDE

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

Selon le Canada Règlement sur les produits dangereux (HPR)

sodium methylnaphthalenesulphonate (26264-58-4)

Inscrit sur l'inventaire canadien de la LIS (liste intérieure des substances).

Réglementations UE

Captan: N-[(trichlorométhyl)thio]-4-cyclohexène-1, 2-dicarboximide (133-06-2)

Inscrit sur l'inventaire des substances EINECS de la CEE (inventaire européen des substances chimiques commercialisées)

Lignosulfonic acid, sodium salt (8061-51-6)

Inscrit sur l'inventaire des substances EINECS de la CEE (inventaire européen des substances chimiques commercialisées)

sodium methylnaphthalenesulphonate (26264-58-4)

Inscrit sur l'inventaire des substances EINECS de la CEE (inventaire européen des substances chimiques commercialisées)

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Acute Tox. 4 (Inhalation:dust,mist) H332

Eye Dam. 1 H318

Skin Sens. 1 H317

Carc. 2 H351

Aquatic Acute 1 H400

Texte complet des phrases H: voir section 16

Directives nationales

Lignosulfonic acid, sodium salt (8061-51-6)

Coté sur l'inventaire des produits et substances chimiques (PICCS)

Figurant dans l'inventaire des substances chimiques existantes (IECSC)

Coté sur KECI (coréen des produits chimiques existants Inventaire)

Coté sur la Nouvelle-Zélande - Inventaire des substances chimiques (NZIoC)

Coté sur l'AICS (inventaire australien des substances chimiques)

Non inscrit sur les ENCS du Japon (substances chimiques existantes et nouvelles) inventaire

15.3. Les réglementations américaines

Captan: N-[(trichlorométhyl)thio]-4-cyclohexène-1, 2-dicarboximide (133-06-2)

USA - Californie - Proposition 65 - Liste des cancérogènes	USA - Californie - Proposition 65 - Toxicité pour le développement	USA - Californie - Proposition 65 - Reprotoxicité - Femelle	USA - Californie - Proposition 65 - Reprotoxicité - Mâle	No significance risk level (NSRL)
Oui	Non	Non	Non	300

Captan: N-[(trichlorométhyl)thio]-4-cyclohexène-1, 2-dicarboximide (133-06-2)

U.S. - Massachusetts - Right To Know List

U.S. - New Jersey - Right to Know Hazardous Substance List

U.S. - Pennsylvania - RTK (Right to Know) List

SECTION 16: Autres informations

Indications de changement

: Document original.

Sources des données

: ACGIH (Conférence américaine des hygiénistes industriels government).
National Fire Protection Association. Guide de protection contre les incendies de matières dangereuses; 10e édition.
Kriser Forsberg et S.Z. Mansdorf, "Guide de sélection rapide de vêtements de protection chimique", cinquième édition.
Guide Santé NIOSH pour les substances chimiques - Vol. II, Septembre 1978.
OSHA Hazard Communication norme 29CFR 1910.1200.
TSCA inventaire des substances chimiques. Consulté à <http://www.epa.gov/oppt/existingchemicals/pubs/tscainventory/howto.html>

Abréviations et acronymes

: ATE: estimation de toxicité aiguë.
CAS (Chemical Abstracts Service) nombre.
CLP: Classification, étiquetage, emballage.
CE50: Concentration Associated environnement Avec une réponse de 50% du texte de la population.
LD50: Dose létale pour 50% du texte de la population.
GHS: Système général harmonisé (de classification et d'étiquetage des produits chimiques).
CSEO: concentration sans effet observé.
OSHA: Safety & Health Administration.
TSCA: Toxic Substances Control Act.

Autres informations

: Aucun(e).

MAESTRO® 80DF FUNGICIDE

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

Selon le Canada Règlement sur les produits dangereux (HPR)

Textes complet des phrases H:

Acute Tox. 3 (Inhalation:dust,mist)	Toxicité aiguë (inhalation:poussière,brouillard) Catégorie 3
Acute Tox. 4 (Inhalation:dust,mist)	Toxicité aiguë (inhalation:poussière,brouillard) Catégorie 4
Aquatic Acute 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger aigu, Catégorie 1
Carc. 2	Cancérogénicité, Catégorie 2
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 1
Eye Irrit. 2A	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2A
Skin Irrit. 2	Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 2
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée, Catégorie 1
STOT RE 2	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition répétée, Catégorie 2
H315	Provoque une irritation cutanée
H317	Peut provoquer une allergie cutanée
H318	Provoque des lésions oculaires graves
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H331	Toxique par inhalation
H332	Nocif par inhalation
H351	Susceptible de provoquer le cancer
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques

Danger pour la santé NFPA

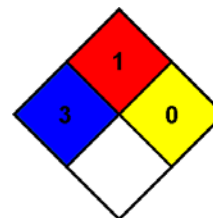
: 3 - Une courte exposition peut provoquer de graves blessures temporaires ou résiduelles, même si une attention médicale rapide a été donnée.

Danger d'incendie NFPA

: 1 - Doit être préchauffé avant que l'allumage ne puisse se produire.

Réactivité NFPA

: 0 - Normalement stable, même dans des conditions d'exposition au feu, et pas réactif à l'eau.



Redstone SDS USCAN (GHS) for Arysta

SDS Prepared by:

The Redstone Group, LLC.
6077 Frantz Rd
Suite 206
Dublin, Ohio, USA 43016
614.923.7472
www.redstonegrp.com

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit